



REGROUPEMENT POUR  
LA PROTECTION DE L'EAU DE LA  
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

## **3<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration du Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau**

Le 23 novembre 2013, à 9h00  
Centre municipal du Lac Sainte-Marie  
106, chemin du Lac Sainte-Marie (Québec) J0X 1Z0

---

### **Compte-rendu**

#### **Présents pour le Regroupement :**

Marc Grégoire (Président), Dorothy St-Marseille (Trésorière), Giorgio Vecco (Secrétaire), Diane Marenger (Membre), Alphée Moreau (Membre), Jacques St-Marseille (Membre), Mario Gaudette (membre). Voir document en pièce-jointe avec coordonnées des membres du CA.

#### **Représentants invités des associations de lacs locales :**

Charles Gaudreau, Association du lac Heney  
Michèle Beach et Pierre J. Charlebois, Association des propriétaires du lac Poisson Blanc

### **1. Table ronde avec les associations locales**

Marc Grégoire souhaite la bienvenue aux invités et aux membres et ouvre la réunion à 9h00. Il explique que la formule des réunions du Regroupement prévoit une période pendant laquelle les invités régionaux peuvent expliquer et discuter de leurs enjeux spécifiques. Les invités sont bienvenus à assister à la réunion du CA par la suite.

Le Président résume les raisons qui ont conduit à la fondation du Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau, sa mission et ses priorités.

#### ***Fondation du Regroupement***

Le Regroupement a été créé au printemps 2013 et prend en sorte le relais de la Fédération des associations de lacs et de rivières de la Vallée-de-la-Gatineau ainsi que de sEAUvegarde Vallée-de-la-Gatineau, qui ont cessé leurs opérations.

#### ***Mission du Regroupement***

Voir document en pièce-jointe.

#### ***Priorités (déterminées lors de l'assemblée de fondation)***

- Sensibiliser la population aux bonnes pratiques
- Tenir un colloque annuel

- Contribuer à la réactivation et au développement d'associations locales
- Informer sur l'importance de protéger les lacs, les rivières et les eaux sous-terraines (les 3 gouttes d'eau dans le logo représentent ces 3 sources d'eau)

Le Regroupement se veut un partenaire et un interlocuteur auprès des municipalités, associations et organismes qui ont à cœur la protection des eaux des lacs, des rivières et des eaux sous-terraines pour défendre les dossiers d'intérêt régional, ex : routes, fossés, MTQ, dossiers ciblés par la population.

#### Présentations par les invités des deux associations de lacs et priorités

##### ***Présentation et priorités pour l'association du lac Heney***

###### Présentation :

Situé au nord de Lac Sainte-Marie

CA composé de 19 personnes impliquées depuis longtemps, difficulté à recruter de la relève

Lac fait partie de deux municipalités, Gracefield et Lac Sainte-Marie, faisant en sorte qu'un consensus politique est plus difficile à atteindre

Les membres de l'Association deviennent conscients de l'importance de la gestion par bassin versant

Ne participe pas au RSVL

###### Priorités :

##### **Diminuer le taux de Phosphore (P) dans le lac Heney**

En 1993, le gouvernement du Québec a subventionné la création d'une pisciculture. Cette exploitation a contribué largement à l'augmentation du P au-delà de la capacité de support du lac.

En 1999, une poursuite a été intentée par l'Association du lac Heney au MAPAQ et au MDDEP. Une injonction a été émise et un montant de 5 million \$ accordé à l'Association du lac Heney pour réhabiliter le lac.

En 2007, un traitement au F<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub> (ferrure de chlore) a fait baisser en trois ans le taux de P de 25mg/l à 15 mg/l, résultat exigé par le Gouvernement, mais élevé par rapport aux lacs environnants, soit autour de 6mg/l.

De 2008 à 2013, étude approfondie par l'UQAM pour la chlorophylle, la transparence et le phosphore au coût de 60 000\$/année.

Autres risques d'augmentation du taux de P : coupe de bois, villégiature, chalets, agriculture, fosses septiques non conformes, autres lacs.

##### **La pêche blanche**

La pêche blanche est fermée dans quatre lacs de la MRC VG, dont les lacs Heney, Pémichangan, Bertrand et Quinn. Cette pêche se fait surtout pour le touladi, qui est une espèce menacée dans le lac Heney. Ce poisson est sensible à l'environnement et prend 7 ans pour atteindre sa maturité. Présentement, le seul poissonensemencé est le moulac.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le Ministère des ressources naturelles (MRN) pour le repeuplement du touladi. Pour réussir ce projet, il est essentiel que les associations, les paliers de gouvernement et les individus concernés participent avec le MRN pour favoriser et maintenir un milieu permettant la croissance du touladi : contrôle du P, augmentation de l'O<sub>2</sub>, nourriture suffisante, frayères.

## **Les élections municipales**

Une campagne a été effectuée pour inciter les villégiateurs à voter aux élections municipales, car le revenu provenant de leurs taxes foncières est supérieur à celui perçu des résidents permanents.

### ***Présentation et priorités pour l'association du lac Poisson Blanc***

#### Présentation :

Association bilingue, défi au niveau des communications

Cotisation : 25\$/membre, 15\$/membre soutien famille, propriétaire d'un stationnement/75\$

Diversité de générations

#### Priorités :

Inciter les villégiateurs à connaître et à s'impliquer dans l'Association

Suggestions pour recrutement :

- continuer les efforts
- communiquer les activités et les données concernant le lac
- informer sur la perte de valeur des propriétés
- faire un plan d'affaires

Faire demande à la municipalité pour vérifier et faire rectifier les fosses septiques non conformes et les toilettes extérieures.

## **2. CA : formalités**

Le Président ouvre l'assemblée à 11h20 et constate la présence de sept (7) membres, Robert Beauchamp, Vice-président, est absent. L'ordre du jour et le compte-rendu de la réunion du 7 septembre sont adoptés à l'unanimité.

## **3. Rapport du président**

### Cotisation pour être membre du Regroupement

Quelques groupes et individus ont adhéré au Regroupement.

Certains groupes et associations ont indiqué avoir un accès direct à la municipalité pour l'avancement de leurs dossiers et ne voient pas la pertinence de faire partie du Regroupement. Marc Grégoire suggère d'informer les membres potentiels que le fait d'adhérer au Regroupement ne change pas leur façon de travailler avec les municipalités mais leur donne des avantages supplémentaires, surtout dans les dossiers communs à plusieurs groupes de la MRC VG. Le rôle du Regroupement deviendra plus clair avec un dossier concret (ex : lavage de bateau).

Il y a également des associations qui ne peuvent pas se permettre le coût du membership. Il est suggéré de vérifier la possibilité qu'un membre de l'association participe à titre personnel pour l'instant, donnant ainsi droit de vote à l'AGA.

Marc Grégoire informe que Pierre-Jean Charlebois, du lac Poisson Blanc, est invité à devenir membre du CA du Regroupement et combler ainsi le poste vacant.

**Résolution 2013-11-23-1**

Diane Marenger propose Pierre-Jean Charlebois pour occuper le poste vacant au CA du Regroupement.

La proposition est appuyée par Jacques St-Marseille.

Marc Grégoire a rencontré le nouveau préfet de la MRC VG, , qui se montre favorable à soutenir financièrement le Regroupement. Il sera invité au colloque du 3 mai 2014.

À la prochaine rencontre, Marc Grégoire fera la distribution des CD de la caractérisation des lacs de la MRC VG effectuée par L'ATINO.

**4. Rapport de la trésorière**

Dorothy St-Marseille fait part aux membres présents qu'elle a reçu des cotisations. Les associations ou individus qui ont adhéré à l'organisme sont l'association du lac Murray, l'association du Lac 31 Milles. À titre individuel comme membre, nous avons reçu les cotisations de Marc Grégoire, Claude Bonhomme, Donald Karn ainsi que celles des membres du conseil d'administration.

**5. Intervention politique en période électorale**

Cet item est reporté car Robert Beauchamp est absent

**6. Environnement**

Diane Marenger voit la possibilité de produire des dépliants inspirés par ceux de Bleu-Laurentides.

**7. Membership**

Marc Grégoire explique la procédure pour devenir membre. Les groupes seront sollicités de nouveau pour devenir membres après la période des fêtes.

**8. Communication**

Le Regroupement développera son propre site web et une page Facebook où seront disponibles les comptes-rendus des réunions et sera un outil de communication important pour le partage d'information entre les différentes associations et groupes.

Pour le moment, le Regroupement peut se servir du site web des municipalités et de l'ABV des 7.

**9. Partenariats**

Pierre-Jean Charlebois est choisi comme responsable de ce dossier.

**10. Forum 3 mai 2014**

Endroit : Auberge des Deux Rives

Format suggéré :

9h à 12h – Présentation de différents projets par des conférenciers

12h à 13h – Repas style déjeuner-causerie avec la participation du Préfet

13h à 14h – Vœux de l'assemblée

Limiter la bureaucratie de l'AGA pour permettre la présentation de différents projets une plus grande participation des membres.

Les membres du CA sont invités à rassembler des idées pour les présentations pour la prochaine réunion.

**11. Affaires nouvelles**

Adresse courriel de Jacques St-Marseille

**12. Date et lieu de la prochaine rencontre**

Date : le 8 février 2014

Endroit : Salle municipale de Blue Sea de 10h à 13h

Mario Gaudette propose la levée de l'assemblée. Le Président remercie les participants et la réunion se termine à 12h20.